

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE





SERVICES PUBLICS

SECRÉTARIAT DE MAIRIE & AGENCE POSTALE COMMUNALE

Téléphone: 03 85 50 26 49

Fax : 03 85 50 99 92

Courriel : commune.de.trivy@wanadoo.fr

Ouverture Agence Postale Communale :

LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI

DE 9H00 à 12H00

Ouverture Secrétariat de Mairie :

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

DE 13H00 à 17H00

DE 13H00 à 16H00

Secrétaire : Mathilde VIDAL

ECOLES du RPI :

Trivy
La Chapelle du Mont de France
Brandon
Clermain

Tel. 03 85 50 24 75

Tel. 03 85 50 26 41

Tel. 03 85 50 43 07

Tel. 03 85 50 45 09

POMPIERS « 18 » : Chef de corps CPI Trivy, Hervé CORNELOUP

Tel. : 03 85 50 22 68

DECHETERIES : Avec la carte d'accès (Un formulaire d'inscription est à demander en Mairie)

Ouverture des Déchèteries du SIRTOM

JOURS		LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
Matin	Après-midi	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
CLUNY													
LA GUICHE													
TRAMAYES													
TRAMBLY													
SALORNAY SUR GUYE													

■ HORAIRES ÉTÉ : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30 (01/04 au 31/10)

■ HORAIRES HIVER : 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00 (01/11 au 31/03)



ASSISTANTES MATERNELLES :

Mme LABRADOR Corinne « La Maison Rouge »

Mme LITAUDON Christel « Chandon »

Tél. 03 85 50 23 68

Tél. 03 85 50 41 76

ARTISANS :

DARGAUD Jean Yves : Maçonnerie « Les Perrets »

COLIN Guillaume : Plâtrerie-Peinture « Le Bourg »

VIGNERESSE François : Multiservices, travaux, aménagements « Le Tréleux »

KALI MAÇONNERIE : Travaux de maçonnerie et de construction « Chalanforge »

Tél. 03 85 50 24 07

Tél. 03 45 87 96 17

Tél. 06 80 90 50 47

Tél. 06 71 38 83 63

RESTAURATEURS :

« AUBERGE DU LAC »: Jean Charles NESME à Chandon

« CABARET MOULIN DU LAC » Baptiste NESME à Chandon

« RESTAURANT DU MIDI »: Sébastien DESCAILLOT à Chandon

« Chambres d'hôtes » : Anne MOUZ-MICOLOD « La Vernée »

Tél. 03 85 50 21 54

Tél. 06 77 32 83 00

Tél. 03 85 50 25 07

Tél. 06 20 78 67 04

La MAISON de SERVICE au PUBLIC (MSAP) :

En lien avec l'association Villages solidaires, est à votre disposition pour vous aider sur les nombreuses questions concernant votre vie quotidienne : **Emploi, famille, retraite, logement et énergie, déplacements, et toutes les questions sociales ou de santé.**

Elle met aussi à votre disposition des équipements bureautiques pour faciliter vos démarches administratives et peut vous aider dans l'utilisation des services et des outils numériques.

Contact : Agathe Blot : 06 77 30 29 81 ou MSAP71520@gmail.com et lors de ses PERMANENCES à la Mairie de Dompierre les Ormes : **mercredi 9h-12h ou jeudi 14h- 17h**

Eventuellement sur rendez-vous à la mairie de la commune



INFORMATIONS DIVERSES



Depuis deux ans, notre commune n'utilise plus de produits chimiques pour désherber les espaces publics. Certains espaces sont nettement plus verts qu'avant car désherber manuellement nécessite plus de temps. Cette nouvelle gestion des espaces verts est plus respectueuse de la nature, de l'eau et de notre santé et de celle des agents.

Au 1^{er} janvier 2019, pour vous aussi particuliers, la loi Labbé, vous interdit de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires dans vos jardins, cours, terrasses... Il va falloir que tous les jardiniers amateurs adoptent des techniques d'entretien du jardin respectueuses de l'environnement pour protéger leur santé et favoriser le retour de la biodiversité !



Être accompagné pour rénover son logement - OPAH

Rénover son logement c'est parfois le parcours du combattant : Quels travaux réaliser en priorité ? Quelles sont les aides financières ? Vers qui se tourner ?

Pour trouver des réponses à toutes ces questions, un conseiller est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de rénovation de logement.

Avec ce service public, gratuit et indépendant, la collectivité souhaite vous aider à réduire vos factures d'énergie et à rendre votre habitat plus confortable.

De plus, à partir de 2019, la Communauté de communes apportera des aides financières supplémentaires pour financer des audits, pour des travaux de rénovation énergétique, pour un changement de poêle à bois,

Pour affiner votre projet, venez échanger avec le conseiller lors des permanences mises en place à la mairie de Matour tous les 1^{ers} mardis du mois de 13h30 à 16h30 et à la mairie de Tramayes tous les 3^{èmes} jeudis de 9h à 12h. Ces permanences sont sur rendez-vous. Vous pouvez contacter le conseiller au 03.85.20.91.10 ou contact@maconnais-sud-bourgogne.fr

Quelles solutions pour se déplacer ?

➤ Taxi à la Demande

Ce service doit permettre aux personnes âgées ou à faibles revenus, sans moyen de locomotion, de se rendre à un rendez-vous médical sur la communauté de communes ou au pôle santé de Mâcon.



Le taxi à la demande fonctionne les mardis et jeudis matin ainsi que les vendredis matin à partir de février. Le transport peut être collectif en fonction des réservations tout en respectant l'heure d'arrivée fixée.

Le ticket est vendu 7,50€. Un aller/retour au pôle santé de Mâcon coûte 2 tickets. Un aller/retour sur la communauté de communes coûte 1 ticket. Les tickets sont vendus dans 5 mairies : Dompierre-les-Ormes, Matour, Pierreclos, Tramayes et Trambly. Ils sont à compléter et à remettre au taxi. La limite est de 6 allers/retours par personne par trimestre.

Après consultation, Monsieur Didier Bourbon, Taxi Dompierrois est chargé de ce service. Pour en bénéficier, il convient de réserver par téléphone auprès de **06 84 94 65 97** – au plus tard le vendredi précédent.

Les enfants de moins de 13 ans et les personnes non autonomes doivent être accompagnées.

Des questions ? Communauté de Communes SCMB : 03 85 50 47 83

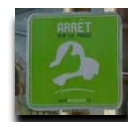
D'autres solutions : Covoiturage et Transolidaire peuvent vous aider.

« Villages Solidaires » a mis en place un numéro unique pour répondre à vos problèmes de déplacements : **07.72.44.54.16** : des exemplaires de « **Tatou** » qui recense les activités proposées sont disponibles en mairie.

➤ Faîtes ou refaîtes du stop avec Rézo Pouce



Le dispositif REZO POUCE se développe sur notre communauté de communes depuis le printemps dernier. Vous avez d'ailleurs peut-être remarqué de nouveaux panneaux verts « Arrêt sur le pouce » sur la commune. Pour profiter de ce nouveau réseau, inscrivez-vous gratuitement sur le site www.rezopouce.fr ou dans votre mairie. Vous recevrez par la suite une carte d'utilisateur et/ou un macaron (pour les conducteurs). REZO POUCE permet de redémocratiser une mobilité solidaire : l'auto-stop tout simplement. Quand vous avez besoin de vous déplacer, rendez-vous à un arrêt identifié munie d'une fiche destination et adoptez la stop attitude. Vous pouvez également faciliter les prises en charge en utilisant l'application Rezo Pouce.



Vous pouvez également faciliter les prises en charge en utilisant l'application Rezo Pouce.

Pour plus de renseignements, contactez Delphine à la Communauté de Communes 03 85 50 47 83

NOUVEAU A TRIVY !



Déjeuner et Diner Spectacle Cabaret



Toute notre équipe vous souhaite une très belle année 2020 !

Au plaisir de vous recevoir !

Moulin du Lac – Chandon – 71520 TRIVY



REPAS DES AÎNÉS DU CCAS

Une cinquantaine d'aînés de notre village se sont retrouvés à la Salle Pierre Terrier, pour cet incontournable et très attendu rendez-vous.

En effet, c'est un moment important où les personnes qui ne peuvent sortir facilement, ont l'occasion de retrouver leurs amis du village et de se donner les nouvelles des uns et des autres. Cela ne fait pas oublier ceux qui cette année nous ont quittés.

L'Auberge du Lac et son équipe, nous ont offert un sympathique repas apprécié de tous.

Vers 15h00, une animation musicale a été proposée par l'«Artiste» Jean-Pierre GENETTE, chanteur accordéoniste en duo avec Sylvie BRETAIRE.

Nos aînés et les enfants ont pu partager un délicieux dessert accompagné de crêpes.

Les transports se sont organisés pour aller chercher les personnes qui ne pouvaient se déplacer, afin que le maximum de Trivigeois puisse participer à cette journée. Pour ceux qui sont hospitalisés, ou en maison de retraite, quelques conseillers municipaux leur porteront un petit colis.



AIV Foyer Rural de la NOUE

TAI CHI CHUAN – QI GONG



Nous entamons la dixième saison de deux disciplines d'Arts Martiaux Chinois. Deux disciplines cousines et complémentaires... puisque la pratique du **QI GONG** a les mêmes objectifs d'antistress, de détente et récupération énergétique que ceux du **TAI CHI CHUAN**, via la maîtrise du « **Qi** » (prononcé « **TCHI** » = énergie interne) à une nuance près, le fait de se pratiquer, sans se déplacer, contrairement au **TAI CHI CHUAN**.

Le **TAI CHI CHUAN** cumule les mêmes bienfaits que le **QI GONG**, avec, en plus, celui de pouvoir mémoriser les enchainements des techniques. D'où un travail de mémoire, via la maîtrise des déplacements imposés par le TAO (la Forme) que nous avons choisi. Cette saison nous continuons à cultiver, à affûter le corps et la mémoire en fonction de la « chorégraphie », des « 24 postures de Pékin » Tao, élaboré, en 1986 par les services des sports du « Pays du Milieu »... La Chine.

Cet Art martial, considéré par les européens comme une sorte de « gymnastique douce » est tout de même la discipline sportive la plus pratiquée dans le monde.

Comme à TRIVY où une douzaine de pratiquant-es s'adonnent à cette gymnastique douce, tous les mardis salle Pierre Terrier.

Lors de la dernière A.G. de fin de saison 2018-2019, nous envisagions d'ouvrir encore plus les portes, en lançant, dès septembre 2019, les bases de deux nouvelles disciplines sportives (cousines, elles aussi) de combats pugilistiques le **FULL-CONTACT** et le **KICK-BOXING**. Pourquoi pas les lundis et mercredis de 18 h 30 à 20 h et si besoin était, de 20h à 21h30.

Par ailleurs, nous envisageons de proposer d'autres activités comme un atelier « frigo » (art culinaire), un entraînement « Self défense » ouvert à tous et/ ou exclusivement réservé à la gente féminine, dépannage de petits appareils ménagers par exemple, refaire vivre « les Talents de la Noue », dans le cadre de la préservation de l'environnement, etc.

Et pourquoi pas un bistrot lecture où, autour d'un verre ou d'un café, chacun pourrait présenter un livre qui lui aurait plu, - roman, bd, livre pour enfant, poésie, documentaire sur les voyages, etc...

Toutes ces idées, ces propositions seront posées sur la table, débattues au cours de Conseil d'Administration (C.A.) dès le premier trimestre de la saison 2019-2020 en commençant par l'organisation de l'anniversaire des 10 ans de l'AIV. Il est bien connu, que les foyers ruraux ont ce principe de tisseurs de lien social, valeurs des foyers ruraux, en général, celles du Foyer Rural de la Noue en particulier.

... Et assorties, comme il se doit, par un moment convivial autour de gourmandises et du verre de l'amitié.



太极

MEILLEURS VŒUX 2020 A TOUTES ET TOUS



11ème TÉLÉTHON



Cette année, les associations de la Vallée de la Noue ont reconduit l'organisation du Téléthon.

Cette journée a débuté dès le matin avec une marche de 3 circuits où une vingtaine de marcheurs courageux ont arpenté les chemins de Trivy malgré le mauvais temps.

Un concours de quilles et de Molky était prévu mais annulé suite au mauvais temps.

Après le repas, l'après-midi, les anciens ont pu se distraire en jouant aux cartes, les enfants ont bénéficié d'activités manuelles et pour clore cette après-midi un goûter leur a été proposé.

Vers 19h00, les trompes Charnaysiennes ont donné un petit concert à l'église du village suivi d'un repas dansant.

Au menu : lasagnes, fromage et dessert. Côté musique, la soirée était animée par DJ Paradisco.

Pendant toute la journée, deux tombolas ont été proposées avec des lots offerts par les commerçants des communes voisines.

Les associations de la Vallée de la Noue remercient toutes les personnes et les commerçants qui ont offert des lots pour les tombolas et tous les bénévoles qui ont œuvré toute la journée pour le bon déroulement de cette manifestation.



On vous donne rendez-vous l'année prochaine

Meilleurs vœux 2020



LE REPAS DU VILLAGE



Quatrième année pour le repas du village qui s'est déroulé **le samedi 20 juillet** dans la cour de l'école.

Chapiteau et préau ont accueilli une soixantaine de personnes.

Convivialité et bonne humeur autour des plats et desserts confectionnés par chacun.

Nous vous attendons le samedi 25 juillet 2020



LES REPAS DE QUARTIERS

REPAS DES HAUTS DE TRIVY

Le 3 août, c'était la **16^{ème} rencontre des hameaux des Hauts de Trivy** à la ferme de Thierry DARGAUD.

Une soixantaine de personnes étaient présentes. Bienvenue aux nouveaux arrivants....

Le buffet toujours bien garni, salé et sucré accompagnés de vins divers, a permis aux Hauts Trivigeois de passer comme d'habitude une excellente soirée.

Notez ce rendez-vous pour 2020, le samedi 1er août.



REPAS DE CHALANFORGE

Le 3 août, chacun s'est retrouvé avec plaisir autour d'un repas préparé par un traiteur.

Nous remercions la famille REGNAULT pour le prêt du chapiteau.



Projets 2020

Jazz Trivy
www.jazztrivy.fr





Regroupée autour de Jean Lechere, notre équipe travaille à la réussite des Nuits Musicales en vous accueillant dans la bonne humeur.

Merci à Jean, pour la qualité des artistes choisis qui nous offrent des moments inoubliables au cœur de Trivy, en alliant le talent et la convivialité.

Nelly Thiébaud





L'ECOLE

Manœuvre d'évacuation et d'assistance avec les pompiers



Sorties botaniques

avec la botaniste Delphine Suzor, sur les chemins de Trivy

 Delphine nous apprend à observer une fleur de Pissenlit qui se range dans la famille des composées (plusieurs petites fleurs dans une fleur).	 Le nez au sol... à la recherche des fleurs !
 Si on regarde bien, on peut voir les petites aiguilles sur la feuille d'Ortie : la fleur les fabrique pour se défendre des insectes... mais si on la prend par en-dessous, ça ne pique pas car les piques sont dressés en l'air.	 Il y a tellement de plantes différentes à pieds, comment les reconnaître ?
 Voici la <i>Daucus Carota</i> (nom latin)	 Elle se range dans la famille des ombellifères. Dans cette famille, il y a la carotte, le persil, le fenouil ... qui se mangent et aussi la grande ciguë qui est très toxique, attention !!!
 Les ombellifères ont une forme d'ombelle (parapluie) : il y a plusieurs fleurs dans une ombelle.	 Le Bouton d'or : Est-ce que j'aime le beurre ?



De retours en classe, on admire notre récolte, on observe nos plante de plus près, on les trie...



Puis on les fait sécher dans un annuaire pour faire notre herbier...



Mon herbier

Au cours de nos balades sur les chemins de Trivy, nous avons pu observer et ramasser :



La pâquerette
Le pissenlit
L'ortie



Le trèfle
Le lamier
La pourpre



Véronique
La capselle
La stellaire

Le sèneçon
Le sysimbrium
Le géranium
Le gaillet grateron
Le gaillet mou
Le bouton d'or
L'oseille des prés
Des graminées

La cardamine hirsute
L'alliaire
La violette
La vesce hirsute
La carotte sauvage
Le plantain lancéolé
La doucette
Le coquelicot



Sortie au Lab 71



Vendredi 17 mai 2019, nous sommes allés passer la journée au Lab 71 de Dompierre les Ormes pour participer au « festival du numérique ».

Que veut dire le mot « numérique » ?

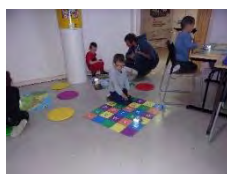


Le monde numérique est le monde des objets informatiques qui marchent grâce à une carte électronique et sur laquelle des informations ont été programmées comme les tablettes, les ordinateurs, les téléphones portables, les robots, les jeux vidéo...

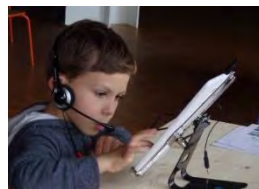
Nous avons donc participé à plusieurs ateliers pour s'étonner et jouer avec le « numérique ».



Nous avons tout d'abord découvert la valise de Julien Levesque. Dans cette valise, il y avait plein de jouets inventés et extraordinaires qui fonctionnaient grâce à un ordinateur. Par exemple, pour que des petits pingouins montent sur un toboggan, il fallait écrire des mots sur l'ordinateur afin de les programmer ...



Ensuite, nous sommes allés dans une autre salle où il y avait différentes sortes de robots. Mais pour que ces robots suivent des chemins et des parcours, nous avons dû les programmer.



Nous avons également pu jouer à un jeu vidéo sur un écran géant puis faire des jeux sur des grandes et des petites tablettes...

Puis, nous avons découvert les « Hommes debouts »... C'étaient des robots, grands comme des hommes, qui s'allumaient et changeaient de couleurs lorsqu'on les touchait ou lorsqu'on leur parlait dans l'oreille...



Enfin, nous nous sommes pris en photo avec un appareil numérique géant ...
Nous avons passé une super journée au LAB 71 !





LE SIVOS DE LA NOUE

Rentrée scolaire

La rentrée de septembre s'est bien déroulée, Le nombre de familles sur le RPI passe de 61 à 65 et les effectifs de rentrée à la Toussaint sont les suivants :

22 élèves à l'école de la Chapelle du Mont de France (12 PS/ 11 MS)

20 élèves à l'école de Trivy (11 GS / 9 CP)

23 élèves à l'école de Clermain (16 CE1 / 7 CE2)

24 élèves à l'école de Brandon (11 CM1 / 13 CM2)

Soit un total de 89.

Projet « Écoles numériques innovantes et ruralité » (ENIR)

Le SIVOS a été retenu à l'appel à projet du ministère de l'éducation nationale « écoles numériques innovantes et ruralité ».

Il s'agit d'un projet pédagogique et éducatif construit conjointement avec l'équipe enseignante et en partenariat avec la direction départementale des services de l'éducation nationale.

Le projet a pour ambition d'améliorer l'offre qualitative du milieu scolaire, de compléter les objectifs de base des programmes par l'apport de la culture numérique. Il doit également permettre aux élèves d'être acteurs et d'acquérir une certaine autonomie dans leurs apprentissages tout en prenant en compte la diversité des élèves. Ce projet se traduira par l'équipement numérique du futur bâtiment qui abritera le groupe scolaire de la Noue pour un montant de 21479€, subventionné à 50%.

Ainsi, chaque classe sera équipée de matériels tels que, portable, tablettes, vidéoprojecteur ou vidéoprojecteur interactif. L'ensemble du bâtiment sera doté d'un réseau numérique qui permettra aux enseignants de partager les informations. L'impression sera centralisée afin de réduire les coûts en consommables.

De même, le restaurant scolaire sera équipé pour son fonctionnement propre.

Application PanneauPocket®



Le SIVOS s'est doté de l'application Panneapocket®. Cette application permet à l'administration du SIVOS et aux enseignants de s'adresser aux parents. C'est l'outil de communication du SIVOS.

Accessible gratuitement depuis un smartphone, elle permet aux parents de recevoir toutes les informations importantes.

Cet outil permet notamment au président du SIVOS de communiquer en temps réel sur un événement important, concernant le fonctionnement général ou le service de bus ou tout événement majeur.

Enfin, il permet aussi aux associations de communiquer sur leurs activités propres, marché d'automne, marché de Noël, etc...

Nouveau Bâtiment scolaire

Les travaux du futur bâtiment scolaire ont débuté le 23 septembre. Le chantier se déroule comme prévu et il aura fallu 4 semaines pour terminer la partie terrassement. Ce Chantier est conduit par la communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier et le nouveau bâtiment sera financé par les trois communes du RPI, La Chapelle-du-mont-de-France, Navour-sur-Grosne et Trivy pour un montant prévisionnel de 2 491 698 €.





ANIM'ECOLE



Cette année encore les élèves de Brandon (CM1 / CM2) ont pu partir en voyage scolaire et les autres classes réaliser des sorties pédagogiques pour leur plus grand bonheur. Tout cela grâce à la participation financière de l'association Anim'Ecole, association des parents d'élèves du RPI de La Noue !

En effet, les manifestations organisées tout au long de l'année scolaire et la participation des parents permettent de récolter des fonds pour financer les sorties des enfants.

Cette année 2019–2020 est marquée par la constitution d'un nouveau bureau avec à sa tête une nouvelle présidente et de

nouveaux parents bénévoles. Les idées ne manqueront pas de fuser afin d'organiser de nouveaux moments de rencontre et de partage que nos enfants aiment tant !

Le bureau tient à remercier tous les parents bénévoles mais aussi tous les parents et habitants des communes membres du RPI qui participent activement aux manifestations.

L'association vous souhaite une belle année 2020 et vous attend nombreux !

Le nouveau bureau pour 2019-2020 :

Présidente : Mélissa CHEZE – Vice-présidente : Angélique CHARNAY

Trésorière : Amélie MARC – Vice-trésorière : Valérie LEGRAND

Secrétaire : Nathalie PELLETIER – Vice-secrétaire : Laure-Gabrielle SARRY



RESTAURANT SCOLAIRE

DU RPI DE LA NOUE : 2019/2020

Nous avons commencé cette année scolaire avec une augmentation du tarif des repas décidée en mai dernier afin de couvrir les dépenses bien supérieures aux recettes !

Pour info, les restaurants scolaires sont gérés par une association loi 1901 de parents bénévoles, l'association finance 50% des salaires de 5 agents intervenant sur les 3 cantines : Brandon, Trivy, la Chapelle.

L'association finance aussi toutes les denrées alimentaires, les produits d'hygiène, la taxe d'ordure ménagère, du gaz, une assurance, une adhésion à la FDRS.

Nous avons aussi en charge l'achat et la réparation de l'électroménager.

Les 50 % des salaires restant sont à la charge du SIVOS, qui fournit par ailleurs les locaux, l'eau et l'électricité.

Les parents bénévoles ont besoin de renfort pour aider lors des manifestations afin de pouvoir récolter des fonds.

- Marché d'automne, le 18 octobre avec concours de citrouilles creusées et ventes de fruits légumes de saisons, courges, miel, confitures issues partiellement de dons.

- **Vente de chocolats** de Noël **début novembre**

- **Vente de sablés** au marché de Noël d'Anim'école s'il a lieu

- **Vente de crêpes** à la brocante des chasseurs à Brandon **jeudi de l'Ascension**

Nous avons fait récemment un appel aux dons auprès des entreprises mais aussi pour toute personne désireuse de faire un don ponctuel pour nous aider à payer les frais imprévus (réparation lave-vaisselle Brandon 527 euros en ce début d'année)

Don non déductible des impôts pour l'instant.

Membres du bureau :

Présidente : SKUZINSKI Laetitia : 06-86-72-47-92

Trésorière : PORTELA Anne -Lise

Secrétaire : LAFORÊT Christelle

Vice-Présidente : SAUVAGEOT Eléonore



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

La saison 2019-2020 s'est ouverte le dimanche 15 septembre 2019.

La société de chasse a été heureuse d'accueillir **trois nouveaux chasseurs** :

Marc DADEVILLE au « Molard », et deux tout jeunes : Thibaud GUILLOUX aux « Sandys » et Simon ROZIER à « Chalanforge » qui a fini son parcours chasse accompagnée le 18 novembre 2019 et qui maintenant chasse seul comme un vieux briscard.

Les trois premiers dimanches de la saison ont été consacrés aux battues de tir sélectif de gros brocards, de sangliers et des nuisibles : renards, fouines et belettes...

A partir du 6 octobre, chaque chasseur a pu s'adonner avec son ou ses chiens à la chasse à la billebaude au petit gibier lièvres, faisans, perdrix, lapins (malheureusement pratiquement disparus), canards, bécasses des bois et pigeons.

Le dimanche 1er décembre voit s'ouvrir la saison des battues, aux chevreuils et sangliers selon les plans de chasse définis, et qui sont organisées avec rigueur : rappel des consignes de sécurité, du choix des animaux à tirer, des règles de respect de l'environnement et des personnes, le tout au cours du cercle précédent le départ.

Des actions sont menées sur le territoire : création d'une jachère faunistique avec lâcher de reproducteurs de perdrix et faisans, pose de barrières électrifiées pour prévenir les dégâts des sangliers.

Le samedi 7 décembre 2019 : Participation active au Téléthon annuel.

Comme chaque année nous aurons un **repas dansant** le **samedi 1er février 2020**,
la **matinée Boudin** traditionnelle le **dimanche 9 février 2020**
et notre **banquet de chasse**, le **dimanche 1er mars 2020**



En Saint HUBERT, Patron des Chasseurs





DU CÔTÉ DES POMPIERS

Le nombre d'interventions a augmenté en 2019 avec **16 sorties** pour les pompiers de TRIVY dont **1** feu électrique, **1** assèchement de locaux, **7** destructions de nids de frelons et **7** secours à personnes avec le concours du VSAV de DOMPIERRE les ORMES.

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Trivy a participé à **5** obsèques dont deux anciens sapeurs-pompiers. Il s'agit de Jean CHACHUAT qui a été pompier pendant 36 ans et Claudien DELORME pendant 20 ans. L'Amicale remercie les familles pour leurs dons.

Le Centre de Première Intervention compte une nouvelle recrue en la personne de Alizée DARGAUD qui conjointement à sa formation d'agent de sécurité suit une formation de sapeur-pompier.

Le CPI lance un appel aux bénévoles pour compléter ses effectifs.

Le premier dimanche de janvier 2019, suite aux vœux du Maire, le sergent-chef Hervé CORNELOUP et le caporal-chef Pierre ROZIER ont reçu des mains du capitaine Alain PAGEAUT la médaille d'or pour 30 ans de service au CPI. Jean PERRIER, Gérard NESME et Daniel DESCAILLOT ont reçu l'insigne d'ancien Chef de Corps au CPI de TRIVY.



L'Amicale des sapeurs-pompiers a organisé son traditionnel dîner dansant le **samedi 28 septembre** avec sa blanquette de veau. Cette année, c'est Jean-Pierre GENETTE et sa chanteuse Sylvie BRETAIRE qui ont animé la soirée. Malheureusement, la foule n'était pas au rendez-vous et c'est une soixantaine de personnes qui ont participé à la soirée. L'Amicale se pose la question du renouvellement de cette animation.

Le samedi 9 novembre a eu lieu le banquet des pompiers à l'Auberge du Lac en présence du Maire, des vétérans et d'une délégation du CIS de Dompierre-Les-Ormes.

Le dimanche 10 novembre, les sapeurs-pompiers et une partie de la population se sont retrouvés devant le monument aux morts pour la commémoration de l'armistice.

Le samedi 7 décembre, les sapeurs-pompiers ont vendu des objets au profit du Téléthon.

L'Amicale des sapeurs-pompiers remercie les habitants pour leur accueil lors de la tournée des calendriers et présente ses meilleurs vœux à la population





CART

Pour cette **17^{ème} édition de la marche des étangs**, **333 marcheurs** ont pris le départ et apprécié les magnifiques parcours et paysages de la région.

Cette année, la marche des étangs était le dimanche de Pentecôte et en même temps que la marche de Gibles, ce qui a engendré une baisse de marcheurs par rapport aux 500 marcheurs de l'année dernière.



Des nouveaux parcours étaient proposés en se dirigeant sur Dompierre, Pezanin, Millade et retour sur Trivy.

Le CART vous donne rendez-vous le **dimanche 14 juin 2020 pour sa 18^{ème} marche des étangs**.

Toute l'équipe du CART vous souhaite une bonne année 2020

Le Président
Jean-Luc DARGAUD



CONSCRITS DE LA CLASSE « 0 »



Cette année, les conscrits de la classe en « 0 » ont organisé une matinée de vente de boudins, saucissons et andouillettes pour préparer au mieux l'organisation de **leur banquet** qui aura lieu le **samedi 20 juin 2020**.

Un **concours de pétanque** sera organisé le **1^{er} mai 2020**.

Les résidents de la Commune ainsi que les nouveaux habitants de la classe en « 0 » qui souhaitent faire partie de cette belle journée peuvent se faire connaître au 06.59.98.32.85, le plus rapidement possible afin de n'oublier personnes.

Meilleurs vœux 2020



CLUB 3

Nous avons le plaisir de vous donner ci-dessous quelques nouvelles de notre Club 3 de Trivy, qui a lieu maintenant chaque premier mercredi du mois dans une nouvelle salle dans l'enceinte de l'école. Ce lieu plus confiné nous apporte de la convivialité.

Echanges avec d'autres Clubs :

❖ Club de VEROSVRES

Au mois de mars, comme chaque année, nous avons reçu le club de Vérovres et partagé avec eux un bel après midi, de jeux et d'échanges qui s'est terminé par un petit goûter et des boissons au choix. Ils nous ont rendu l'invitation en octobre avec la même chaleur.

❖ Club de TRAMBLY



C'est devenu un rituel bien agréable, chaque année, nous organisons une sortie commune avec nos amis du Club de Trambly. **Le 2 juillet**, nous sommes partis en direction de la Haute Savoie. Une première halte « pose casse-croûte » s'est imposée.

Suite à ce moment de détente, nous avons pris la direction des montagnes, une belle journée de visites et de dégustations (vins et fromages) nous attendait.

Arrivée à Ivoire, nous avons fait une ballade commentée à bord du bateau solaire sur le lac Léman.

La halte déjeuner a eu lieu dans cette jolie commune médiévale, un repas campagnard nous a été servi.

L'après-midi nous avons eu quartier libre, et nous avons pu admirer les chalets fleuris, déambulé dans des ruelles, ce qui a permis à certains de faire des emplettes, tandis que d'autres préféraient se promener le long du lac.



Notre premier concours de manille

Afin de mieux faire connaître notre commune, nous avons décidé d'organiser un concours de manille.

Le 23 juillet, nous avons accueilli **152 joueurs**, qui sont tous repartis avec un lot et heureux d'avoir participé à cette belle journée. Il faisait chaud, très très chaud, les boissons fraîches et les gourmandises ont été appréciées. Devant l'enthousiasme des joueurs nous avons décidé de renouveler cette manifestation le **21 Juillet 2020** prochain.

Le **Club 3** adresse toutes ses amitiés à nos amis malades ou hospitalisés et leur souhaite un prompt rétablissement.

Le repas annuel du **Club 3** est prévu courant janvier au Restaurant du Midi chez Sébastien.

Le Club 3 vous présente ses meilleurs vœux pour 2020



VOIRIE

Cette année comme les années précédentes, nous avons pu réaliser des travaux d'entretien sur nos Voies Communales avec la même somme attribuée par la Communauté de Communes. C'est l'entreprise Thivent qui est adjudicataire du marché avec révision de prix à la hausse : nous pouvons donc faire de moins en moins de longueur.

Reprofilage aux enrobés + enduit d'usure

Enduit monocouche : **VC 7** du Bourg aux Gauthiers en dessous de la maison de Mme AUGOYAT soit environ 430 ML + décaissement + renforcement de la patte angle RD 422 avec Bourg

VC 2 Les Brosses de la maison de Bruno CHARTON au panneau lieu-dit les Brosses soit environ 860 ML + patte accès chemin du Molard.

Reprofilage pleine largeur aux enrobés

VC 2 Les Brosses. En dessous de la maison de Maurice SATRE à la Croix des Brosses limite de la Commune de VEROSVRES soit environ 450 ML.

Tous ces travaux ont été faits dans de bonnes conditions : période estivale JUIN et JUILLET.



Nous avons aussi réalisé la Place de la Salle des Fêtes. Ce projet a été réalisé après une longue réflexion et un avis favorable de tout le Conseil. Après divers devis, nous avons pu choisir la solution la mieux adaptée. Nous avons refait certains réseaux et passé des fourreaux en attente. Ces travaux sont financés par les fonds propres de la Commune et diverses subventions obtenues sous diverses conditions. Ces travaux ont été

réalisés par l'entreprise SIVIGNON en quelques jours fin octobre début novembre.

Reste à matérialiser les places de parking et autres. Cela ne peut se faire que dans de bonnes conditions climatiques.



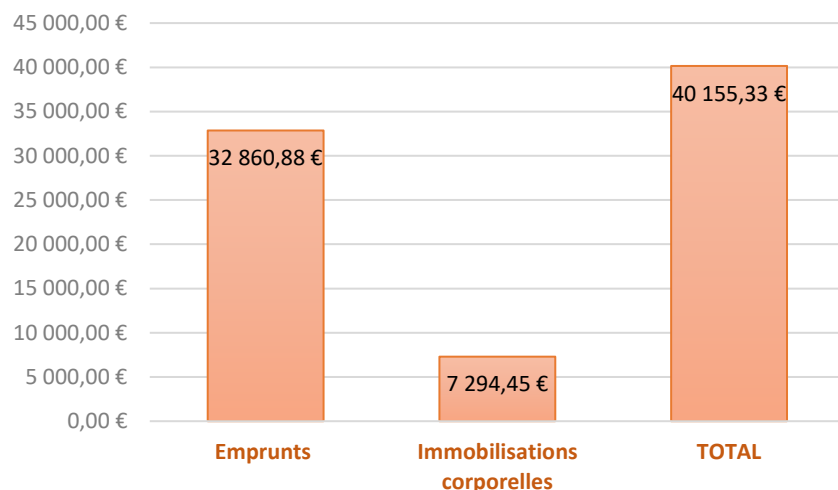
Notre employé communal entretient nos chemins : fauchage, curage des fossés, espaces verts, lagunes, bâtiments communaux, remise en état de nos chemins en terre avec apport de matériaux. Mais il suffit d'un gros orage et tout est détérioré.

VC 18 : Du Cropeau mitoyen avec VEROSVRES au Château d'eau Carrefour Lavaux avec la participation de la commune de VEROSVRES, ce chemin a été recalibré avec apport de matériaux et cylindrage ; un agriculteur a participé aux transports de matériaux (Merci à lui).

La fosse septique toutes eaux des Gauthiers a été déposée car des drains ne fonctionnaient plus. Elle a été remplacée par trois bassins plantés de roseaux ; à priori cela fonctionne bien. Ces travaux ont été réalisés par la Communauté de Communes qui a la compétence assainissement.



Dépenses d'investissement



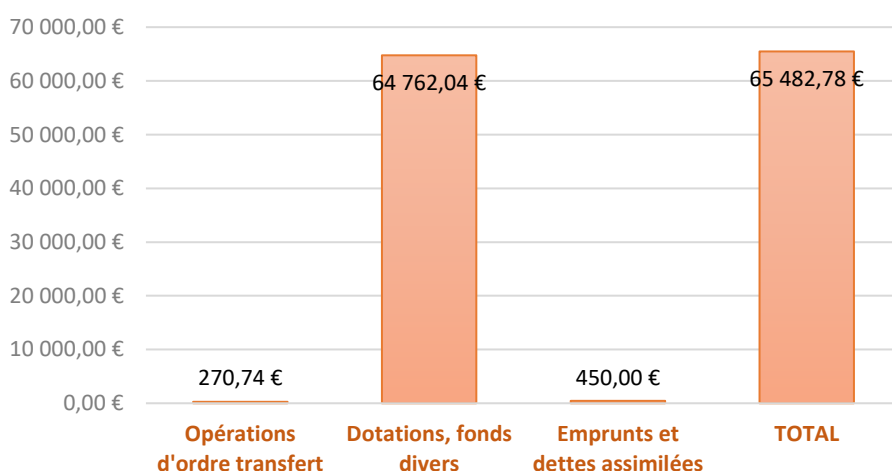
LE RÉALISÉ 2018

En Investissement



CONTRIBUTIONS DIRECTES ANNÉE 2019

Recettes d'investissement



	Base 2018	Base 2019	% Aug base	Taux 2019	Produit 2019
Taxe d'habitation	413 856	423 400	2,30	11,21	47 463
Taxe foncier bâti	264 976	272 200	2,73	14,87	40 476
Taxe foncier non bâti	42 579	43 400	1,93	44,98	19 521
TOTAL	721 411	739 000			107 460

Objet	Date début échéance	Date Fin échéance	Taux	Capital emprunté	Capital Restant dû Fin 2019	Echéances annuelles 2020
Achat maison Les Gauthiers	25/02/2007	25/11/2022	3,99	28 000,00	6 686,39	2 376,08
Rachat de prêt (Logements Les Gauthiers)	25/12/2013	25/11/2024	3,20	154 000,00	75 548,68	16 626,72
Réseau eaux pluviales	25/07/2005	25/04/2030	3,94	56 000,00	30 248,53	3 531,60
Aménagement Mairie et son annexe	25/02/2006	25/11/2030	3,94	140 000,00	78 502,79	8 829,04
Réhabilitation de logements Ancienne Mairie	25/05/2008	25/02/2028	4,54	200 000,00	104 590,75	15 270,72
TOTAL				578 000,00	295 577,14	46 634,16

**ÉTAT
DE LA
DETTE
AU
31/12/2019**

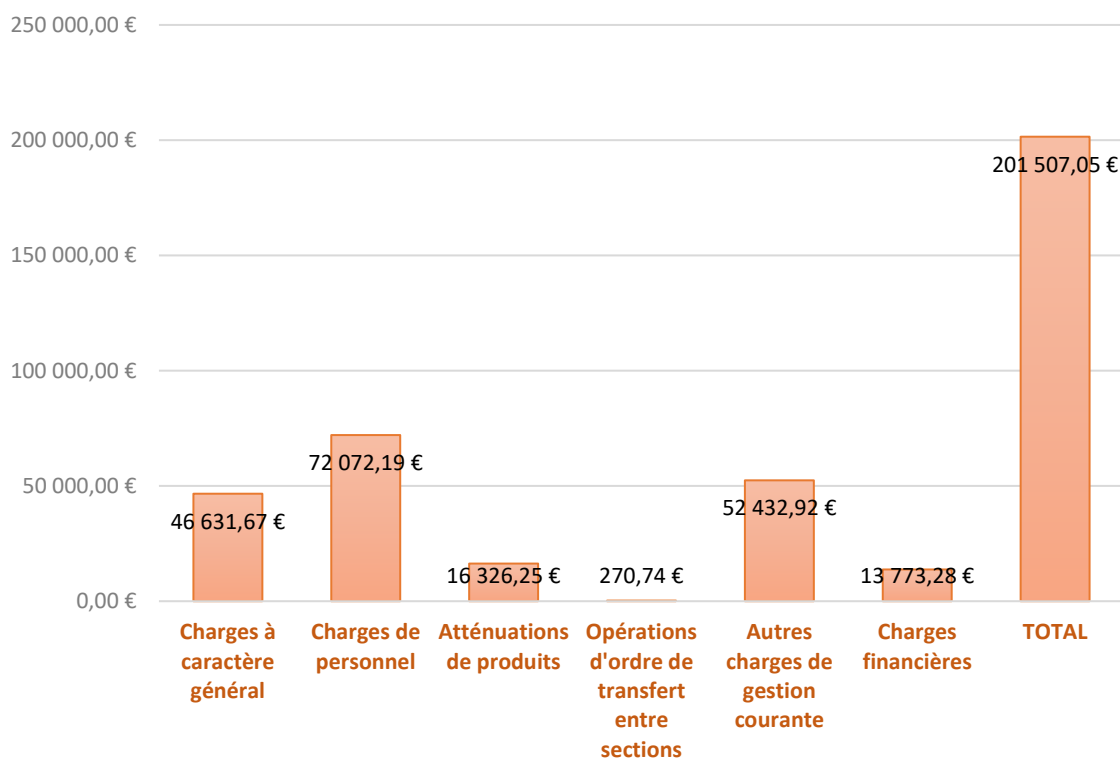


FINANCES COMMUNALES

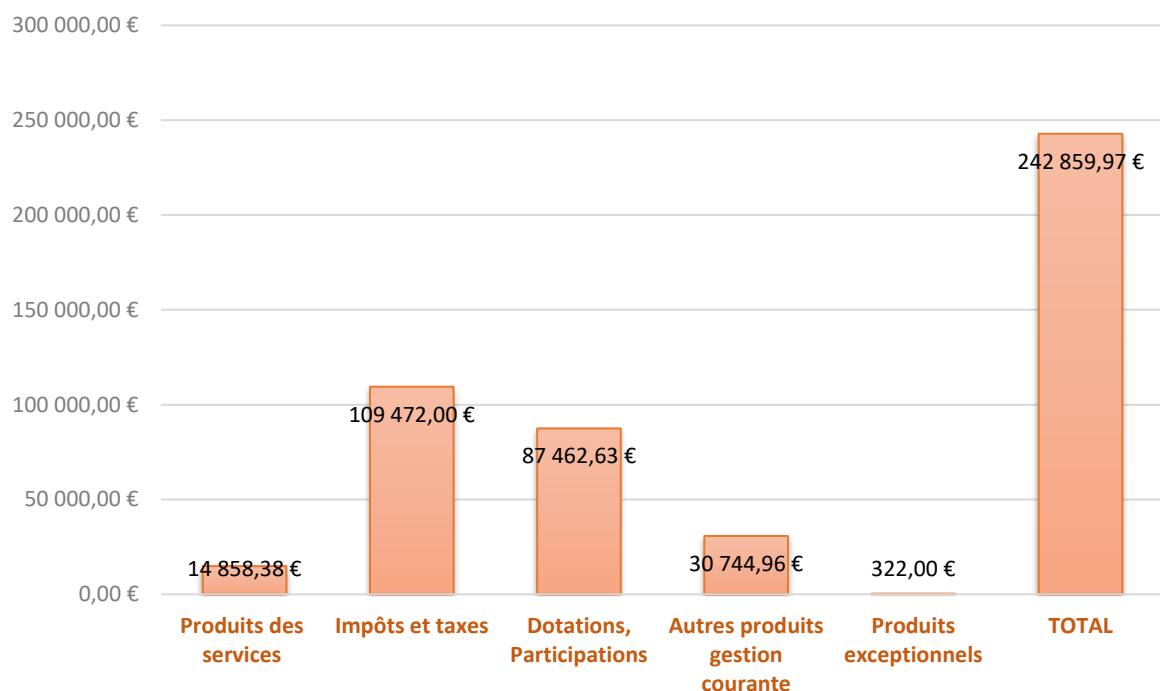
LE RÉALISÉ 2018

En Fonctionnement

Dépenses



Recettes





L'ÉTAT CIVIL



Les **NAISSANCES**

Charlotte DADEVILLE

Née le 13 juin

Fille de Marc DADEVILLE et Mélanie BACONNIER

Domiciliés « Au Molard »



Nathan BONNETAIN

Né le 11 septembre

Fils de Cédric et Marie-Ange BONNETAIN

Domiciliés « Aux Sandys »

Alya OELSCHLAGER

Née le 22 novembre

Fille de Yvan et Caroline OELSCHLAGER

Domiciliés « Le Haut de la Guette »

Antoine AUMEUNIER

Né le 1er décembre

Fils de Hugues AUMEUNIER et Evelyne GOYON

Domiciliés « Les Brosses »



Les **MARIAGES**

Le 30 novembre

Jean-Claude GUILLOUX et Chrystèle DARGAUD

Domiciliés à Vénissieux et résidant « Aux Sandys »





Les DÉCÈS

Yvonne DESCAILLOT

Décédée le 14 janvier à Cluny
Domiciliée « Les Brosses »

Claudien DELORME

Décédé le 20 janvier à Cluny
Domicilié à Dompierre-les-Ormes



Marie CLEMENT

Décédée le 15 février à Mâcon
Domiciliée « Le Fuchet »

Jean-Pierre GUEUX

Décédé le 21 avril à Cluny
Domicilié « Les Bernards »



Jean CHACHUAT

Décédé le 9 mai à Mazille
Domicilié à Mazille

Roy BURDETT

Décédé le 28 juin à Mâcon
Domicilié « Le Bourg »



Renée VOUILLON

Décédée le 9 septembre à Cluny
Domiciliée à Cluny

Paul BONIN

Décédé le 15 octobre à Mâcon
Domiciliée « Le Villars »



LES NOUVEAUX HABITANTS

M. RICHARD Dany
M. TAQUET et Mme DE OLIVEIRA
M. et Mme BARLET et LENOBLE
M. DADEVILLE Marc et Mme BACONNIER Mélanie
M. et Mme DELACOURT Pierre
M. et Mme PIN-MONNIER Dominique et Didier
M. et Mme BADOINOT Jean-Louis et Christiane

Chandon (Maison DUCROT Christiane)
Chandon (Maison GONZALEZ)
Le Pré Monon
Au Molard
Les Brosses (Maison DESCAILLOT Yvonne)
Les Gauthiers
Le Rachet



LES DÉPARTS D'HABITANTS

M. DA COSTA Abilio
M. BUATOIS Julien
M. MELLARD Gaston
M. GONZALEZ Salvatore et Mme BIDAUT Florence

Le Pré Monon
Le Bourg
Le Bourg
Chandon



Vous allez être recensé(e) cette année 2020.

Le recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personne vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire et permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc...), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement après son passage.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation.

Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 16 janvier sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr

Votre agent recenseur vous remettra vos codes confidentiels de connexion.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront remises à l'Insee pour établir des **statistiques rigoureusement anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Le recensement est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.





AGENDA 2020

Dimanche 5 Janvier	Vœux de la Municipalité
Samedi 1er Février	Choucroute Dansante organisée par la Société Communale de Chasse
Dimanche 9 Février	Fabrication et dégustation de Boudin par la Société Communale de Chasse
Vendredi 1^{er} mai	Journée Pétanque par les conscrits de la « 0 »
Vendredi 15 Mai	Nuits Musicales : Rhoda Scott, Lady Quartet
Vendredi 12 Juin	Nuits Musicales : La Nuit New Orléans, King Cool Cats
Dimanche 14 Juin	Marche des Etangs organisée par le C.A.R.T.
Samedi 20 Juin	Banquet des conscrits de la « 0 »
Mardi 21 juillet	Concours de manille du Club 3
Samedi 25 juillet	Repas de Village (Parking de la Mairie)
Vendredi 11 Septembre	Nuits Musicales : Les Rapetous
Vendredi 16 Octobre	Nuits Musicales : La Nuit du Blues
Samedi 5 Décembre	Téléthon



Certaines dates peuvent être changées ou annulées



SOMMAIRE

AGENDA 2020

RECENSEMENT

L'ETAT CIVIL

FINANCES COMMUNALES

VOIRIE

CLUB 3

CART/ CONSCRITS DE LA CLASSE « 0 »

DU CÔTE DES POMPIERS

LA SOCIETE DE CHASSE

RESTAURANT SCOLAIRE DU RPI DE LA NOUE : 2019/2020

ANIM'ECOLE

LE SIVOS DE LA NOUE

L'ECOLE

LES NUITS MUSICALES 2019/2020 EN IMAGES

LE REPAS DU VILLAGE ET LES REPAS DE QUARTIERS

11ÈME TÉLÉTHON

TAI CHI CHUAN – QI GONG A TRIVY

REPAS DES AINES DU CCAS

MOULIN DU LAC

INFORMATIONS DIVERSES

SERVICES PUBLICS





LE MOT DU MAIRE

Bienvenue dans cette nouvelle année 2020.

Le conseil, et moi-même, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur, réussite dans vos projets.

N'oublions pas les personnes qui nous ont quittées cette année, un moment toujours difficile pour la famille, ceux qui sont hospitalisés, malade ou en maison de santé.

La Place Pierre TERRIER a connu une rénovation importante et sera terminée début 2020 par le marquage au sol pour les handicapés et un nouvel arbre sera planté (des subventions à hauteur de 50% nous ont été accordées par le Département et l'ETAT).

La sécheresse de 2019 a pénalisé nos agriculteurs, une pensée pour eux.

La pose de la 1^{ère} pierre du groupe scolaire a eu lieu le 30 novembre et la fin des travaux est prévue pour février 2021 pour accueillir dans de très bonnes conditions nos enfants.

L'ouverture d'un cabaret a fait rayonner le nom de TRIVY dans l'ensemble de la région.

L'année 2020 sera marquée par un changement important dans la vie de la commune car les 15 et 22 Mars se dérouleront les Elections municipale. Après 6 années à gérer notre commune il est temps pour moi de passer le flambeau et de permettre à un autre candidat d'occuper le poste de Maire. (Pensez à vous inscrire sur la liste électorale jusqu'à fin 01/2020).

Cette année 2020, aura lieu du 15 janvier au 15 février le recensement sur la commune de TRIVY. L'agent recenseur est Madame Marie-Claude GRANGER merci de lui réserver un accueil chaleureux.

Les travaux de la RCEA 2X2 voies débiteront en Mars 2020 pour une durée de 3 ans. Des difficultés de circulation verront le jour sur la commune, aussi serons-nous prudents et respectueux sur nos routes et nos chemins.

Merci à l'ensemble des personnes qui s'investissent pour l'animation du village, fleurissement décorations de la salle... également merci aux associations qui font vivre notre commune tout le long de l'année.

Encore une fois merci à toutes celles et ceux qui m'ont soutenu et accompagné tout le long de mon mandat de Maire et je souhaite beaucoup de réussite au prochain conseil qui sera élu au 22 Mars 2020.

**Avec mon équipe municipale, que je remercie pour leur travail, je serai heureux de
vous retrouver toutes et tous
à la Salle Pierre TERRIER, le Dimanche 5 Janvier 2020 à 11 heures
pour vous renouveler mes vœux et partager avec vous la galette et le verre de
l'amitié.**

TRIVY



BULLETIN MUNICIPAL 2019

N° 31